

Informatisation et dématérialisation des PLU à la Réunion

Territoire de la Cirest

02/09/2009

- **Répondre à des attentes**
 - Répondre à demande forte des services de l'Etat, de la Région et du Département.
 - Autres bénéficiaires : collectivités territoriales, l'ensemble des politiques, les professionnels (BET), les citoyens
- **Construction d'une mémoire collective**
 - Gestion et suivi des données, exhaustivité, mises à jour, porter à connaissance
- **Développement des échanges**
 - transparence, efficacité, rapidité, meilleure appropriation de l'information, meilleur fonctionnement, limite les conflits, favorise la citoyenneté et l'exercice des droits de chacun, échanges simplifiés grâce à un CCTP commun
- **Simplification de l'accès aux informations**
 - Facilite l'instruction des actes d'urbanisme (PC, PL), croisement avec le PCI Vecteur, les projets, conservation, archivage, consultation par internet
- **Mais nécessite des moyens en commune (ou externalisation)**
 - Moyens humains et aspects techniques
 - Administration de données SIG, gestion transversale des données
- **Mise en place à terme d'un partage très large de l'information**
 - Cartographie en ligne (exemple de la ville de Rouen)
 - Données SIG téléchargeables en ligne
- **Dispositif qui tend vers un aspect réglementaire (CNIG)**

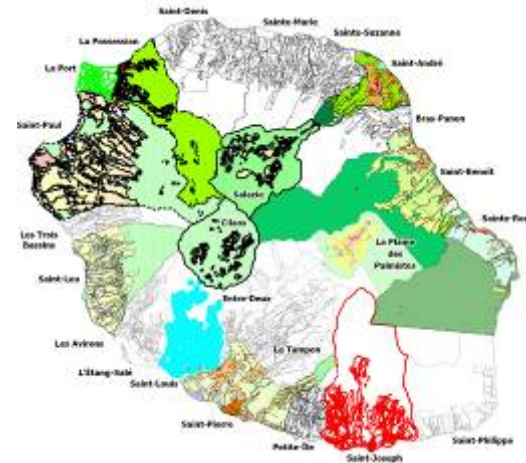
Objectifs et moyens

■ Améliorer l'accès aux données à une échelle supra-communale (données les plus fiables possibles et à jour)

- Mise en place d'un réseau
- Constitution d'une base graphique avec attributs (+ règlement numérique si possible)
- Données de travail. Ne remplace pas l'aspect réglementaire des documents papiers / informations à jour disponibles en mairie
- Structure unique sur l'ensemble de l'île
- Sémiologie simple et homogène sur toutes les communes

■ S'appuyer sur des pratiques éprouvées

- Travaux du CNIG. Apports du CERTU
- Bibliographie : exemples de bonnes pratiques, Pays-de-la Loire, Ain, Savoie)

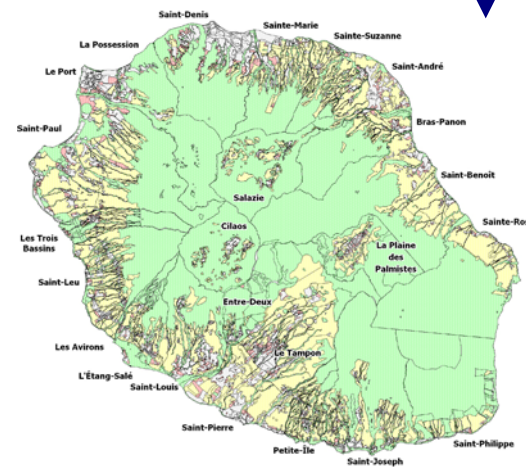


Commune	Code	Libellé	...
Le Port			
Saint-Paul			
Les Trois Bassins			
Saint-Leu			
Les Avirons			
L'Étang-Salé			
Saint-Louis			
Saint-Pierre			
Petite-Île			
Saint-Joseph			
Saint-Philippe			
Sainte-Rose			
Saint-Benoît			
Bras-Panon			
Saint-André			
Sainte-Suzanne			
Sainte-Marie			
Saint-Denis			
La Possession			

Structures différentes



Objectif



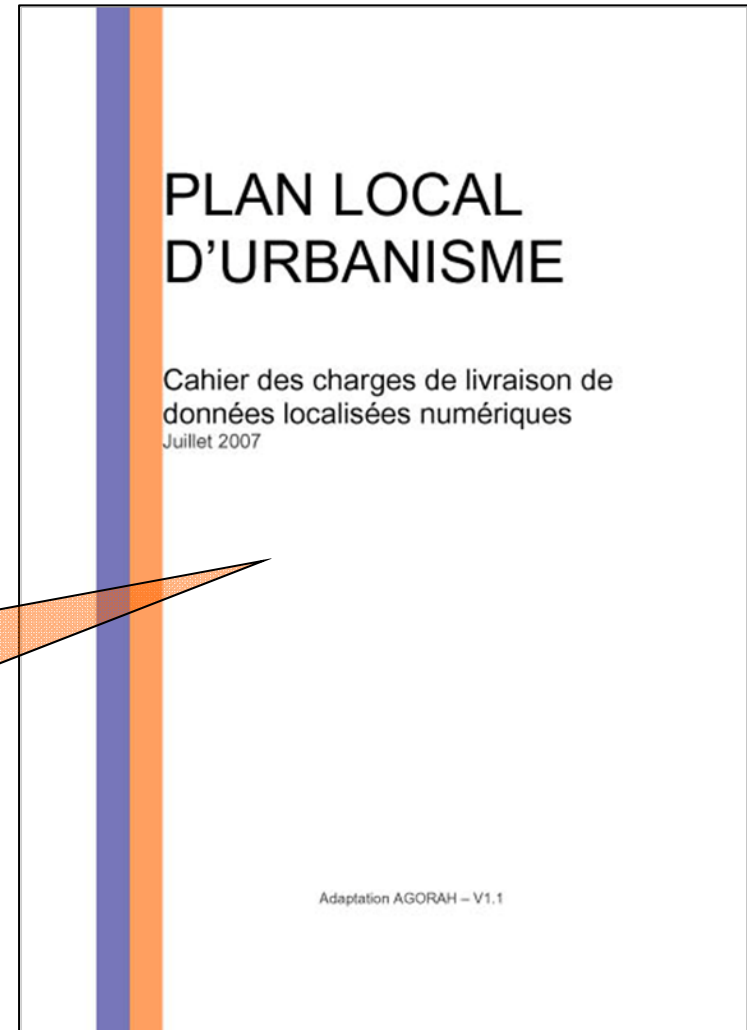
Commune	Code	Libellé	...
Le Port			
Saint-Paul			
Les Trois Bassins			
Saint-Leu			
Les Avirons			
L'Étang-Salé			
Saint-Louis			
Saint-Pierre			
Petite-Île			
Saint-Joseph			
Saint-Philippe			
Sainte-Rose			
Saint-Benoît			
Bras-Panon			
Saint-André			
Sainte-Suzanne			
Sainte-Marie			
Saint-Denis			
La Possession			

Structure unique

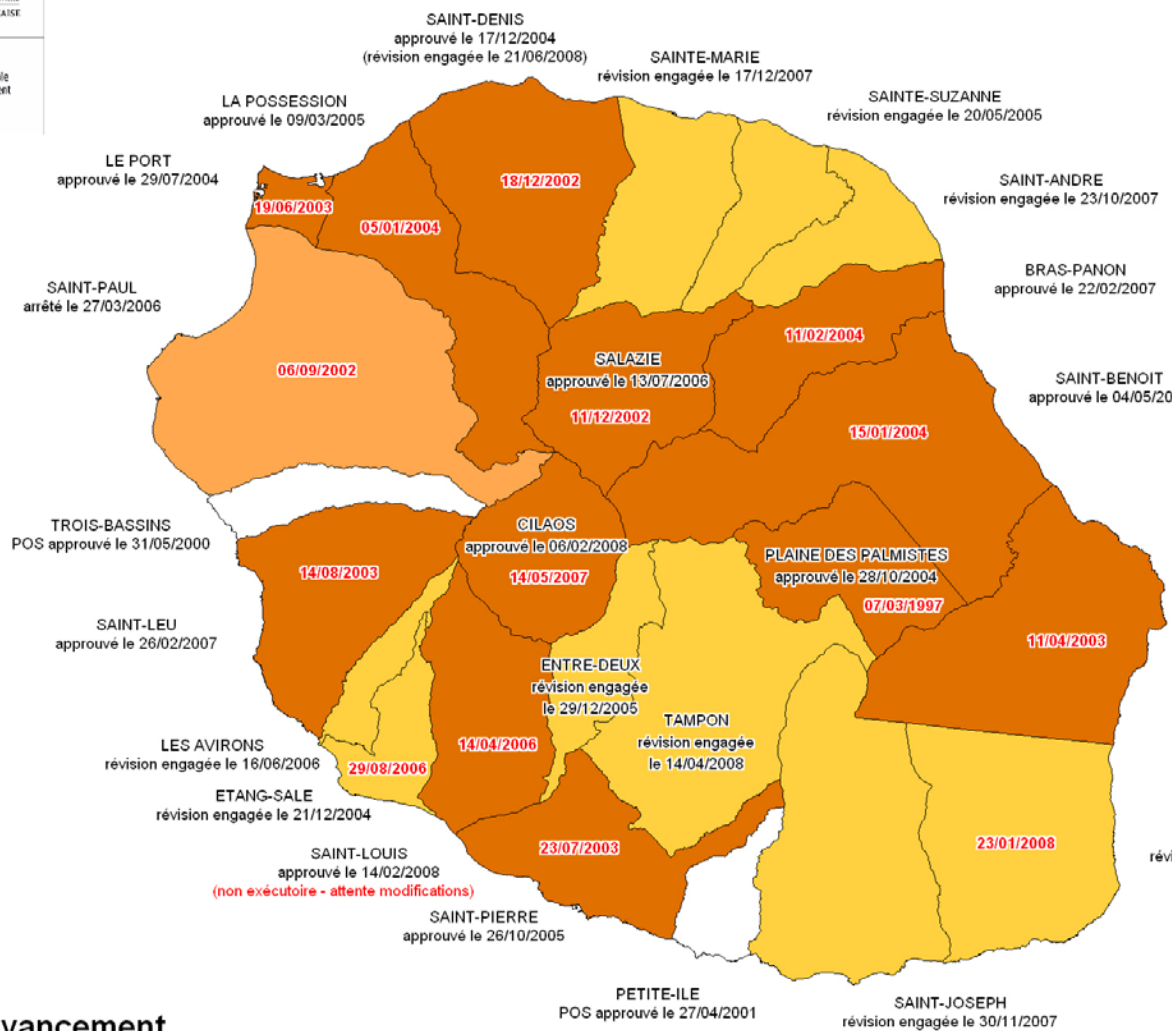


- Préconisation d'un modèle commun pour l'élaboration des nouveaux PLU / adaptation de produits différents
 - Structuration des couches
 - Graphique
 - Attributs
 - Sémiologie
- Disponible sur le site de l'Agorah

- Articles
- Liste des objets du PLU
- Guide de numérisation
- Organisation des données
- Sémiologie graphique



Etat d'avancement des PLU et des PAC



- LEGENDE**
- Elaboration ou révision en cours
 - Aucune procédure en cours
 - PLU approuvé (opposable)
 - PLU arrêté
- 18/12/2002 : date du Porter à Connaissance

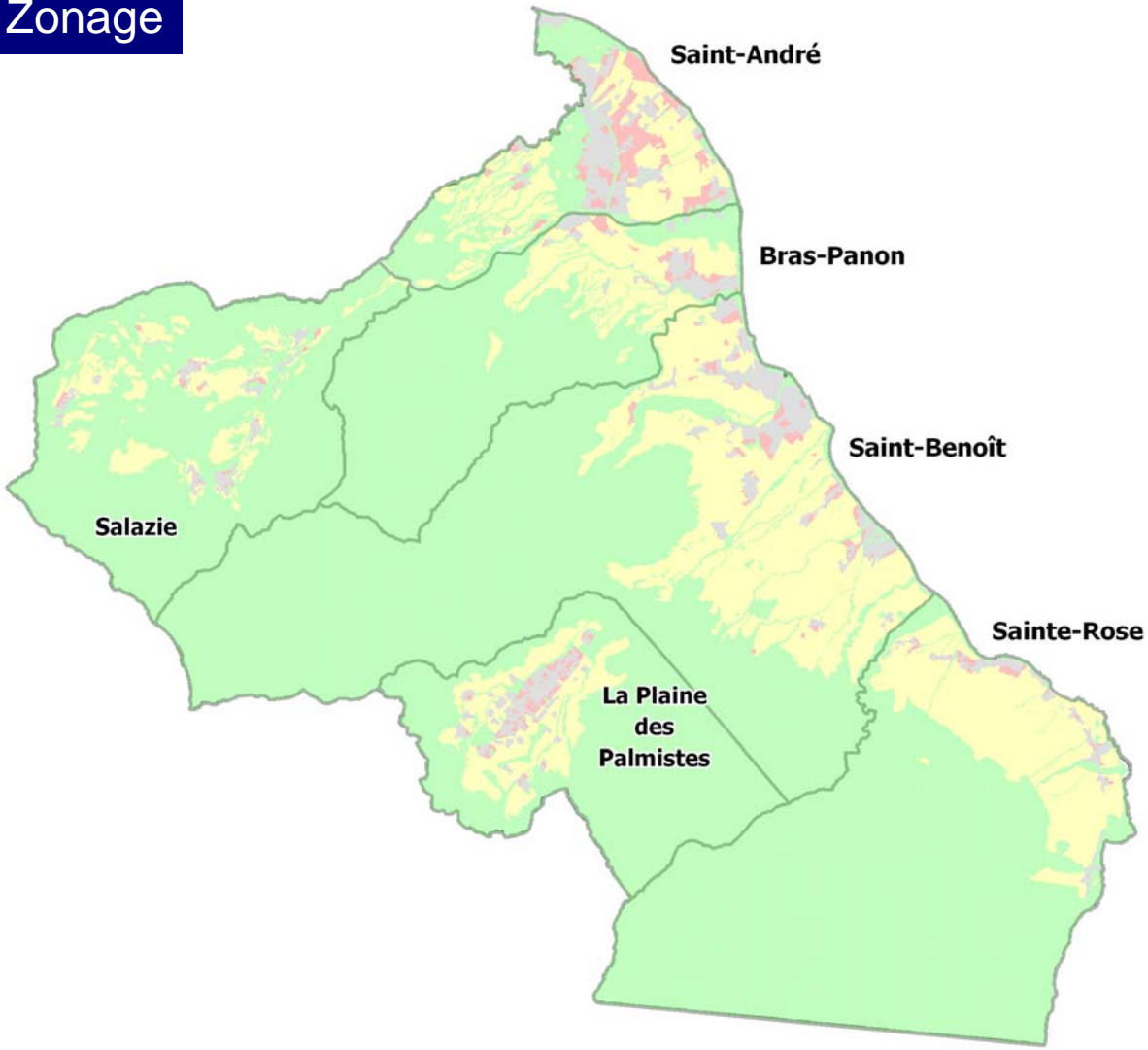
Source DDE

**Etat d'avancement
des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)
et des Porters à Connaissance (PAC) de l'Etat**

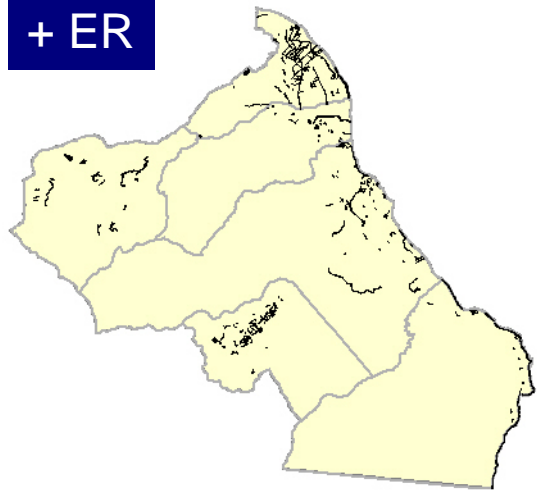
Situation actuelle



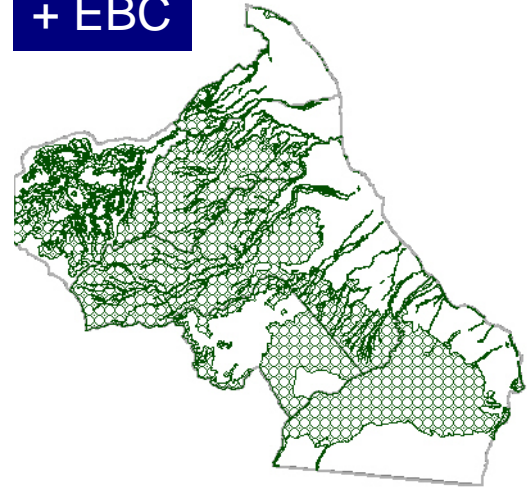
Zonage



+ ER



+ EBC





■ Les plus

- Données construites dans l'esprit SIG
- Données fiables sur la plupart des communes
- Transmission des informations sur demande
- Les mairies disposent d'outils spécifiques de mise à jour de leur PLU grâce à la Cirest

■ Les moins

- Informatisation des données non systématique (ex de St-Benoît)
- Pas de remontée systématique d'information sur les mises à jour, modifications ou révisions
- St-André, retour au POS, réutilisation d'une version SIG de qualité insuffisante
- Délais de mise à disposition longs

Problématique des mises à jour numériques et diffusion



- Procédures variables selon les communes et les EPCI
 - Peu d'intérêts immédiats pour certaines communes, démarches supplémentaires, coût plus important
 - Prise en charge non affichée clairement (qui fait quoi ?)
 - Absence de maj numérique sur des documents récents
 - Absence totale de maj sur certaines communes depuis la vague de numérisation en 2000
 - Ou Existence des maj sans partage de l'information

- Plusieurs modifications interviennent après une approbation
 - Entre 3 et 5 modifications en moyenne / commune / an
 - Suivi fastidieux
 - Information difficilement mobilisable en temps réel

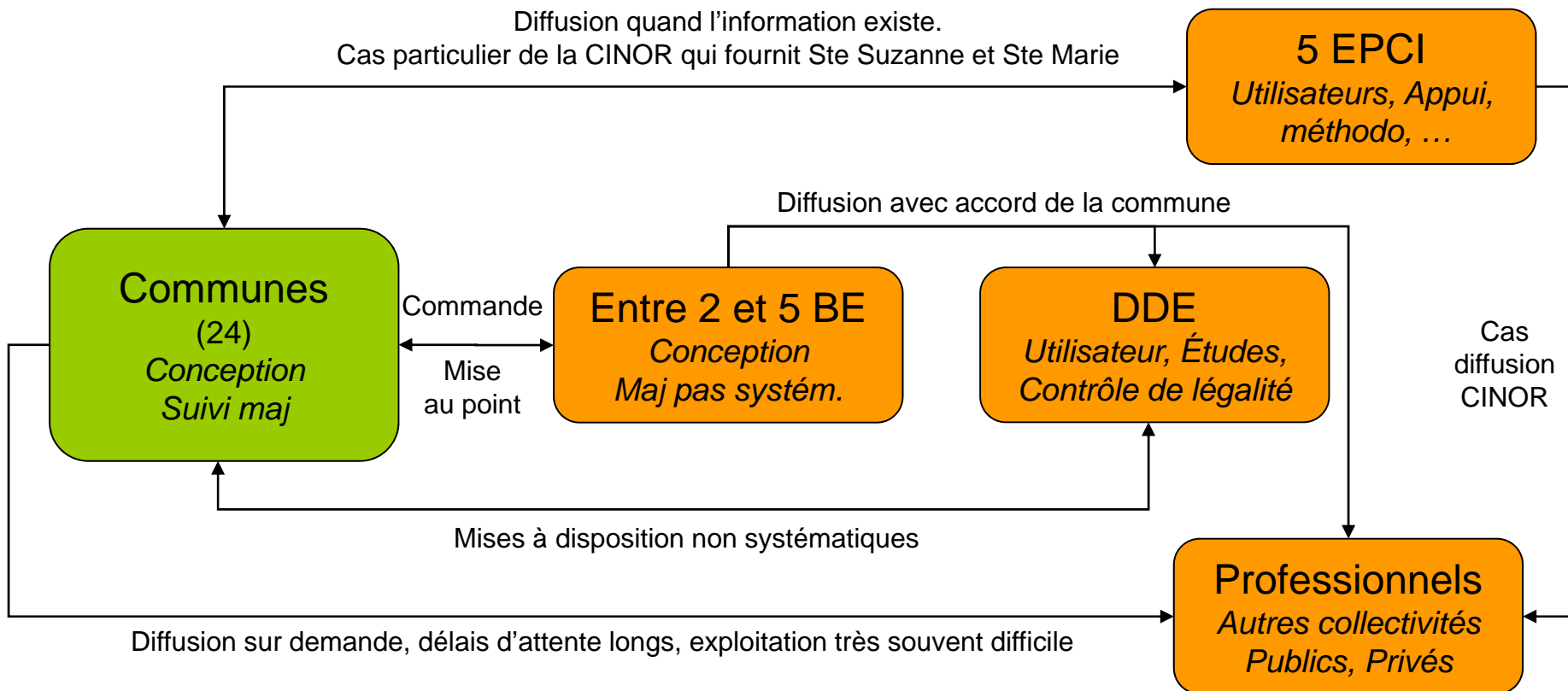
- Plus on attend, plus la situation se détériore => dévalorisation de la donnée initiale

Problématique des mises à jour numériques et diffusion

Schéma peu fonctionnel



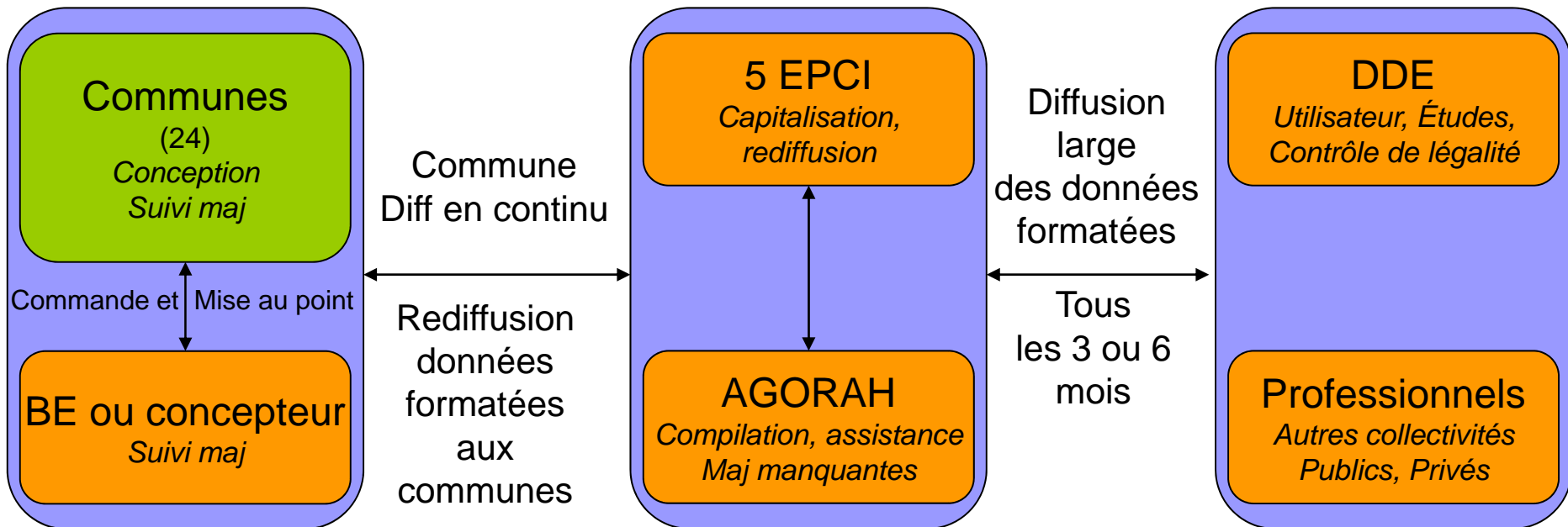
Echanges de POS/PLU numériques basés sur des modèles différents



Problématique des mises à jour numériques et diffusion. Proposition de schéma plus fonctionnel



Échanges de POS/PLU numériques basés sur des modèles uniques





- Courrier de l'Agorah précisant la démarche et la demande :
 - Mise en place du partenariat
 - Rappel du rôle de l'Agorah (collecte, mise en cohérence, rediffusion, remontées d'erreurs constatées, accompagnement éventuel dans les traitements numériques)
 - Rappel intérêts et limites d'un tel produit.
 - Connaître les modalités de mise à disposition et d'utilisation

- Accord de principe de la commune sur :
 - la transmission de données : Commune => Cirest => Agorah
 - Intégration dans une base régionale suivant le modèle commun
 - Rediffusion auprès des partenaires publics

- **Pilotage opérationnel EPCI** (ou Dpt qui s'est proposé) remontées d'information
- **Pilotage technique Agorah** mise en cohérence des données sur les différents territoires en respectant le modèle commun. Qualité des données compilées / tableau de bord accompagnant les données. Fréquence des mises à jour régionales : 3 à 6 mois selon les remontées d'informations

- Formalisation, mise en place de conventions ? Note d'information, définition des usages, responsabilités de chacun

- Moyens en commune, apport extérieur (BET), apport de la Cirest
- Calendrier